

**Les nouvelles orientations de l'urbanisme et de l'aménagement :
résurgence du scientisme ou nouveaux modèles ?
Colloque de l'APERAU internationale
Brest, 6-7 mai 2010
Appel à communication**

La montée en puissance des préoccupations environnementales a récemment redonné vigueur à des doctrines qui s'étaient estompées et avaient même connu le discrédit. Aujourd'hui, une certaine pensée de la ville prétend soumettre l'aménagement et l'urbanisme à des postulats posés comme incontestables, dont elle tire des principes opératoires irréfutables. Ce nouveau scientisme encourt parfois le soupçon de n'être qu'un subterfuge pour parvenir à des fins doctrinales qu'on étayerait qu'à grand peine : la condamnation généralisée et sans nuance de toutes les formes de périurbanisation – pourtant très diverses et inégalement critiquables – en porte la marque.

On peut faire le parallèle avec le *planisme*, qui s'était constitué durant l'entre-deux-guerres et avait donné sa pleine mesure dans les grandes politiques de modernisation des années 1950 et 1960. Cette conception élevait l'aménagement et l'urbanisme à un niveau quasi scientifique et prétendait donc les abstraire de tout débat, rendu inutile par la mise en avant de la rationalité présumée des analyses et des préconisations induites. L'instrumentalisation d'une certaine biologie lui permettait en outre de déduire les pratiques acceptables de la notion de besoin, évidemment très réductrice mais considérée alors comme universelle. Aujourd'hui, une certaine expertise célèbre à nouveau des édifices posés comme modèles et soigneusement estampillés de labels (HQE, BBC, etc.), qui les préservent de la critique. Ils s'élèvent dans des parcs édéniques, dont la gestion différenciée garantirait la participation à un projet de développement durable.

Dès lors, ne peut-on pas déceler, dans la promotion sans réserve de principes posés hâtivement comme seuls capables de sauvegarder l'environnement, une tentative de la pensée aménagiste de rétablir sa légitimité durement ébranlée durant les trois dernières décennies ? La ville durable déclinée en éco-quartiers et éco-cités ne serait-elle pas le dénier avatar d'une vision a priori de « la bonne forme urbaine » ? Ne verrait-on pas ainsi se mettre en place de nouvelles circulations de modèles normatifs au niveau international ?

Simultanément, le paysagisme, parvenu au meilleur de sa renommée, s'impose comme une composante essentielle de l'urbanisme auquel il offre une réputation de quiétude et de familiarité qu'on lui réfutait généralement. Il s'installe à toutes les échelles de l'aménagement, de l'élaboration des documents d'urbanisme à la conception des projets urbains, et bien sûr à la gestion généralisée des territoires, qui englobe la mise en valeur des patrimoines, la préservation des milieux fragiles, les trames bleues et vertes, l'installation des parcs d'éoliennes, etc. Ce qui place sous le signe de la sensibilité le regain de la planification, qui avait reflué ces dernières décennies devant la vague libérale et la concurrence ouverte entre les territoires. Un système de gouvernance semblait avoir pris la relève, qui se faisait fort de rétablir des équilibres par l'association et la négociation. En outre, la concertation et l'éventuel recours à l'arbitrage devaient préserver les droits et les intérêts des individus comme des groupes librement constitués. Pouvait-on y voir une alternative au nouveau scientisme environnementaliste ? En d'autres termes, le XXI^e siècle, sous de nouveaux

costumes, verrait-il se jouer un acte supplémentaire de l'opposition entre modèles rationaliste et culturaliste subtilement reconfigurés ?

Les communications confirmeront ou réfuteront le sentiment ainsi exprimé en se situant soit sur le terrain doctrinal, soit sur celui de l'expérimentation et de ses résultats. Elles pourraient se décliner dans les rubriques suivantes :

- La « nouvelle objectivité » : agendas 21, certifications, labels...
- Les nouveaux horizons : l'environnement, le paysage, la ville durable...
- Les nouvelles instances et procédures : dispositifs participatifs, gestion intégrée des territoires...
- Les nouvelles formes urbaines : *new urbanism*, villes et lotissements denses, quartiers durables...

L'appel à communications sera publié le 15 janvier, pour un retour des propositions le 15 mars. Les propositions ou intentions peuvent d'ores et déjà être adressées à l'Institut de Géoarchitecture, à l'adresse du colloque : aperau2010@geoarchi.net

Adresse postale : Colloque APERAU

UBO – Géoarchitecture

CS 93837

29238 Brest cedex 3